



Syndicat CGT/ MAE
57 bd des Invalides 75007 Paris
Internet : cgt-mae.org
Tel : 01 53 69 36 71
Fax : 01 53 69 37 20
cgt-mae.paris@diplomatie.gouv.fr

Le lundi 2 février 2009: ce sera jour de grève, pour les personnels en poste au Sénégal.

Compte-rendu de la rencontre DGA/Syndicats à propos de cette grève:

Le 22 janvier 2009 la CGT et l'ASAM-UNSA, après avoir consulté les personnels en Assemblée Générale à Dakar, ont décidé d'adresser un courrier au ministre relatif à la baisse des indemnités de résidence au Sénégal (IR,- 6,37%) et à l'allongement (15 mois au lieu de 10 mois) des délais de prise en charge des billets d'avion pour revenir en France. A ce propos, l'arrêté du 23 décembre, relatif aux temps de séjour à l'étranger, n'a fait l'objet d'aucun débat lors du CTPM du 16 décembre.

Deux préavis de grève (CGT et ASAM-UNSA) ayant été déposés, la CGT a contacté le DGA, qui a reçu un représentant de chacun des syndicats, pour discuter des propositions de l'administration qui permettraient de lever éventuellement les préavis de grève.

La rencontre a eu lieu dans une salle du nouveau site Convention, le 28 janvier à 17h. Le DGA était accompagné par une représentante de la Direction des Affaires Financières (DAF) et par la Chef du bureau du dialogue social (RH1D).

Intervention de la CGT/MAE :

La CGT a rappelé tout d'abord au DGA la teneur de la lettre au ministre comme de la pétition du 12 janvier restée sans réponse. Alors que l'IR de l'ambassadeur avait été revalorisée de 10% en novembre 2008, les personnels ont vu, à partir du 1^{er} janvier 2009, leurs IR baisser de 6,37 % et les délais de temps de séjour passer de 10 à 15 mois. Comme le déclare la lettre du 22 janvier : « Ces mesures sont inacceptables et incompréhensibles ».

Le Sénégal est un poste pilote en matière de visas et de restructurations des services de l'Etat à l'étranger. De nombreuses missions parlementaires et administratives sont accueillies par le poste, alourdissant la charge de travail des personnels, notamment aux visas.

Le lundi 2 février 2009, une délégation administrative devait se rendre dans les services consulaires, mais cette visite semble avoir été reportée, suite à la menace d'un mouvement social le jour de cette visite.

Sur les conditions de travail, les données chiffrées 2008 sur l'activité des services consulaires sont éloquentes quant à la progression entre 2007 et 2008 : du nombre d'usagers reçus à l'accueil des français, du flux global des courriers, des usagers reçus au service de l'état civil et de la nationalité, des actes établis, des authentications d'actes, des publications de bans, des déclarations de nationalité et des certificats de nationalité remis.

Seul la délivrance des actes judiciaires reste au niveau 2007. Les conditions de travail se sont donc fortement dégradées entre 2007 et 2008 par manque d'effectifs suffisants pour faire face aux besoins.

Sur la baisse des IR les données de la mission économique à Dakar ne sont guère contestables : **8% d'inflation en 2008**. De plus les conditions de vie se dégradent, car le Sénégal subit de plein fouet les conséquences de la mondialisation et de la crise économique et sociale. C'est pourquoi les autres postes diplomatiques de nos partenaires de l'OCDE ont classé le Sénégal en zone B et ont augmenté les rémunérations de leurs personnels de **10%**.

Bien entendu Dakar n'est pas un exemple unique, d'autres postes vivent des conditions semblables, mais après la mobilisation du 29 janvier au MAEE, les personnels en poste au Sénégal pourraient donner le départ d'un mouvement social étendu à plusieurs pays. Un mouvement spontané de protestation a déjà eu lieu en novembre-décembre 2008. C'était une premier coup de semonce.

Si les personnels en font la demande, la CGT n'hésitera pas à poser des préavis de grève avec les syndicats qui jugeront utiles de la suivre, comme c'est le cas aujourd'hui. **Au MAEE le dialogue social montre souvent ses limites**. C'est pourquoi, la CGT demande que cette réunion débouche sur des avancées concrètes et non de vagues promesses pour calmer le jeu. Faute de quoi la grève aura lieu.

Intervention de l' ASAM-UNSA:

L'ASAM/UNSA partage les revendications précédentes et demande que l'administration fasse en priorité un geste sur les temps de séjour en les ramenant à 10 mois car les 15 mois pénalisent gravement les familles en matière de congés scolaires passés en France.

Cette décision de l'administration serait un signal social fort, donné en direction des personnels en poste au Sénégal et permettrait peut être d'éviter un conflit social.

Réponse du DGA:

Ayant été en poste au Sénégal entre 2003 et 2005, le DGA nous déclare connaître bien ce poste et partager à 100% les préoccupations des personnels, quant au constat dressé dans le courrier comme dans la pétition. L'ambassadeur en poste au Sénégal l'alerte régulièrement sur cette situation sociale dégradée.

« Cependant il importe de dissocier les conditions de travail, la charge de travail, les conditions de vie et de traiter ces questions les unes après les autres. »

A propos des conditions de travail, notamment au service des visas, selon le DGA, l'équipe est « sous tension et en pression permanente », malgré la qualité et la quantité des agents: « on a tout à fait conscience de la situation. »

Le DGA propose de renforcer l'équipe en place de deux agents en transférant des agents en poste à St Louis du Sénégal. Ce renforcement ne pose aucune difficulté, le consulat de St Louis devant devenir un poste d'influence. Le regroupement des services culturels devrait également permettre des transferts d'autres agents.

(**Observation de la CGT:** vu l'ampleur des suppressions de postes en 2009, l'administration pourra-t-elle proposer un poste à tous les agents dont l'ETP est rayé de la carte, à St Louis et dans les services culturels?)

Le DGA rappelle ensuite que les conditions de travail se sont améliorées après les travaux réalisés au consulat. Une deuxième phase de travaux est annoncée qui permettra d'améliorer le cadre de travail des agents qui s'occupent de la communauté française.

A propos des conditions de vie, le DGA ne veut pas revenir sur le montant des IR des ambassadeurs « question qui, il l'assume, a été mal gérée au niveau du calendrier ». **Sur la baisse du montant des IR au Sénégal**, la représentante de la DAF intervient alors pour faire un exposé sur les critères d'inflation retenus par Mercer (-1,45% de baisse de l'inflation). Le mode de calcul de l'indice Mercer correspond à un différentiel inflation française/inflation locale, alors que la mission économique ne retient que l'inflation locale.

Les expatriés ayant un mode de consommation particulier (achat de produits chers, souvent d'importation), selon le DGA, ils subiraient moins, en théorie, l'incidence de l'inflation locale. (**La CGT critiquant la fiabilité des données Mercer**, il nous est répondu par l'administration que ces données pourraient être transmises aux personnels afin de pouvoir éventuellement les contester. Dont acte.)

Le DGA déclare enfin que sur l'effet change/prix au Sénégal, il sera très vigilant sur les prochains arrêts (mars, juin, etc..) comme il en a déjà informé l'ambassadeur. S'il y a une nouvelle baisse le DGA s'engage à ce qu'elle soit « gelée, bloquée, annulée, neutralisée », « Quant à une hausse éventuelle elle sera intégrée en totalité. » (Rendez-vous au mois de mars pour vérifier la véracité de ces propos)

A propos du logement, le DGA affirme que le parc domanial local est l'un des plus importants dans le monde, sa valeur locative étant ajustée en fonction du pouvoir d'achat des agents. Dans l'hypothèse d'une saturation des capacités de ce parc, le MAEE pourrait prendre à bail, des logements à proximité des lieux de travail.

A propos des délais de prise en charge des billets d'avion, le DGA juge inopportun tout dialogue social sur les décisions contenues dans l'arrêté du 23 décembre 2008: « de toute façon il y aura toujours des agents contents et des agents mécontents à propos des modifications du temps de séjour ». Si ces délais passent dans certains pays de 10 à 15 mois c'est qu'à budget constant, il a bien fallu changer la donne, dans des pays où les conditions de vie se sont dégradées.

Ce n'est pas le cas du Sénégal qui reste un pays attractif, proche de la France, bien desservi, avec des coûts de billet d'avion avantageux, notamment ceux proposés par Air Sénégal. De plus un lycée français de 2500 places va bientôt être inauguré à Dakar, ce qui améliorera encore les conditions de vie des familles.

Par contre le DGA constate une détérioration objective des conditions de sécurité. C'est pourquoi il ne s'interdit pas de revoir à tout moment ce temps de séjour, mais vu le contexte budgétaire, mieux vaut attendre, après avoir évalué le coût d'une mesure de rattrapage. Sans moyens budgétaires supplémentaires, le DGA ne peut rien faire. Rendez-vous donc en 2010.

Bilan de la réunion : sans nouvelles propositions, la grève est inéluctable.

Les organisations syndicales prennent note des propositions de l'administration mais les jugent notoirement insuffisantes. Faute d'avancée significative, les personnels n'auront d'autre choix que de se mettre en grève, le 2 février, afin de faire aboutir leurs revendications à l'appel de la CGT/MAE et de l'ASAM-UNSA.

Conclusions de la CGT/MAE, à l'issue de cette réunion:

Face aux revendications des personnels la réponse de l'administration est toujours la même : si le ministère manque de moyens budgétaires, c'est la faute de Bercy. Ainsi, en décembre 2008, après avoir trouvé 30 milliards d'euros pour combler le déficit budgétaire, Bercy a failli refuser d'octroyer 7 millions d'euros nécessaires au MAEE pour revaloriser de nombreuses indemnités de résidence (IR), manifestement trop faibles par rapport au coût de la vie locale. Aurions-nous encore perdu une bataille budgétaire ? Que cache la stratégie de Bercy à propos des IR ?

Avec l'hyperactivité diplomatique, notre hiérarchie aurait-elle tellement à faire dans le monde, que parfois elle en oublierait de défendre les moyens humains et financiers du MAEE, avec toute la ténacité et l'efficacité nécessaire à cet exercice ? Nous n'osons le penser. Mais il y a urgence. Notre masse salariale est insuffisante. Bercy doit le reconnaître. Les personnels attendent des réponses qu'ils soient fonctionnaires, contractuels ou recrutés locaux. C'est la raison pour laquelle ils n'hésitent plus à faire grève en administration centrale comme à l'étranger. Ce sera le cas au Sénégal le lundi 2 février 2009. En attendant la suite.